

Management environnemental des produits : l'éco-conception

Steelcase - mobilier de bureau - Strasbourg

Entreprises



Steelcase est le numéro 1 mondial du mobilier de bureau et de l'aménagement des espaces tertiaires.

Steelcase n'est pas novice en matière de développement durable. Engagée depuis longtemps dans l'ISO 14001 sur plusieurs de ses sites, elle connaît déjà les impacts de sa fabrication et travaille à les réduire. En misant sur l'éco-conception et en plaçant le produit au cœur de ses réflexions, Steelcase franchit une étape supplémentaire qui lui permet d'intégrer les phases amont et aval de la production. Désormais, c'est en analysant les impacts de chaque étape de la vie du produit que Steelcase innove et améliore ses résultats.

En adoptant la publication d'éco-profil élaborés selon la norme ISO/TR 14025, Steelcase affiche sa transparence et démontre son engagement pour le futur de ses produits. Un cas unique dans cette industrie.

Contacts :

André Malsch
Responsable des "Initiatives pour le Développement durable"
E-mail : strbg-amalsch@steelcase-europe.com

Raphaëlle Vogel
Chargée de communication et de formation interne
E-mail : strbg-rvogel@steelcase-europe.com

52, rue Jean Girardoux
67200 STRASBOURG
Tél. 03 88 13 31 00
Fax 03 88 13 31 78

ADEME :
anne-michèle.nisand@ademe.fr

L'éco-conception : intégrer l'environnement dès la conception des produits

À sa mission de créer des produits innovants, Steelcase ajoute son engagement à diminuer de façon permanente les impacts sur l'environnement de ses produits et activités à l'échelle mondiale. En effet, le grand défi de l'industrie n'est pas uniquement de connaître et de réduire les impacts environnementaux de sa production, mais aussi d'intégrer sa responsabilité environnementale dans le développement des produits.

En 2000, Steelcase saisit l'opportunité d'un appel à projets de l'ADEME pour se lancer dans une démarche d'éco-conception.

À partir de l'éco-profil (évaluation de "performances environnementales") du siège Please lancé en 1998, l'équipe projet définit des axes de développement, puis mesure les impacts de ses décisions sur chaque étape du cycle de vie du produit (depuis l'extraction de la matière première, en passant par la production, le transport, l'utilisation du produit, jusqu'à sa fin de vie). Les résultats sont là : en réduisant de 30 % le nombre de composants, de 30 % le volume de l'emballage et de 16 % le poids du siège, Steelcase a réduit l'impact environnemental du nouveau siège Please de 16 % sur deux catégories d'impacts importantes : l'acidification et l'eutrophisation. Au printemps 2004 est lancé le nouveau siège Please, plus performant et plus responsable pour l'environnement que son prédécesseur.

Après les sièges, Steelcase étend cette démarche innovante à deux autres gammes : Happening, une famille de solutions de rangement individuel et InterAct, une gamme de bureaux et ses accessoires. Leurs éco-profil devront servir à identifier de nouveaux points d'amélioration, mais aussi à changer les comportements. Comme pour le siège Please, le progrès en terme de diminution des impacts environnementaux sera visible à chaque nouvelle génération de produit.

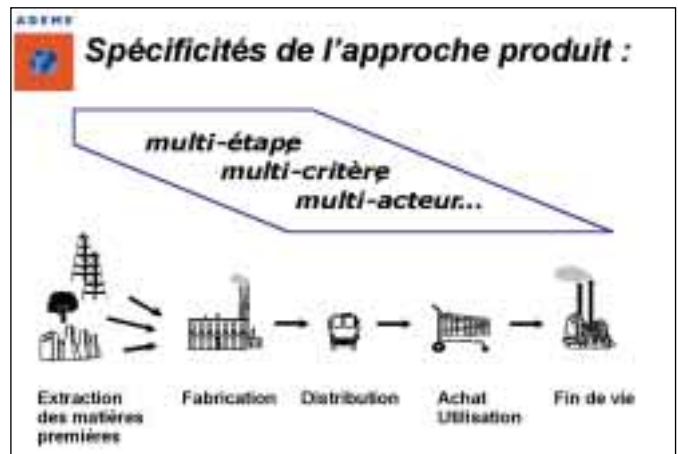
Pour les clients de Steelcase, acheter des produits éco-conçus est l'assurance d'acheter des produits améliorés constamment, démontables et recyclables, et qui ne deviendront pas des déchets coûteux. C'est aussi un acte d'achat responsable qui s'inscrit dans une stratégie à long terme de développement durable.



Principe de fonctionnement

L'éco-conception est une démarche préventive permettant de réduire les impacts négatifs du produit sur l'environnement sur l'ensemble de son cycle de vie, tout en conservant sa qualité d'usage. C'est dans les phases en amont de la fabrication que les axes d'amélioration d'un produit peuvent être anticipés, proposés, validés et décidés.

- Prise en compte de toutes les étapes du cycle de vie du produit : approche **multi-étape** (cycle de vie du produit : depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la fin de vie du produit).
- Prise en compte des principaux impacts du produit sur l'environnement : approche **multi-critère** (exemples d'impacts environnementaux : épuisement des ressources non renouvelables, matières, énergie, pollution de l'air, de l'eau, du sol, production de déchets).
- Prise en compte des comportements et des attentes de la chaîne d'acteurs concernés par le produit (industriels, consommateurs, collectivités) afin d'éviter que les efforts des uns ne soient annulés par le comportement des autres : approche **multi-acteur**.



Méthode, outils et partenaires

Steelcase a développé une méthode et des outils totalement en phase avec la définition et le développement du produit, puis avec sa communication lors de son lancement sur le marché.

Innovation par l'éco-conception : Responsabilité

Avec l'Institut Autrichien d'Ingénierie et de Design, Steelcase a développé deux outils d'aide à l'éco-conception disponibles en ligne :

- EcoDesignPilot permet d'identifier les axes de recherche possibles ;
- Material Selector permet de connaître les impacts environnementaux des matériaux référencés dans la base.

Évaluation par l'éco-bilans : Crédibilité

Avec l'Institut Danois du Développement Produits, Steelcase a réalisé les Analyses de Cycle de Vie de ses produits. Avant d'être déclarés conformes à l'ISO 14040-14043, les résultats des ACV ont fait l'objet d'un examen critique par l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) de Chambéry.

Communication par les éco-profil : Transparence

Élaborés selon la norme ISO/TR 14025, les Déclarations Environnementales des Produits présentent des informations quantifiées des impacts environnementaux des produits. Comme pour les ACV, elles ont été réalisées en collaboration avec les 3 partenaires de Steelcase cités précédemment.



Financements :

Aide ADEME : 50 % des coûts de l'étude de faisabilité : 34 500 €

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Délégation Régionale Alsace

8, rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 15 46 46
Fax 03 88 15 46 47
E-mail : alsace@ademe.fr
www.ademe.fr/alsace